



DIEPAT/22-925-1401 du 25/04/2022

**LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE  
COLLEGE AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2022**

Référence : Décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Destinataires : Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - chef de division - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - Mme QUARANTA - chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico-sociaux - Tel : 04 42 91 74 37 - nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr - Mme PETRUCCI - Gestionnaire des personnels de direction - Tel : 04 42 91 73 71 - aurelie.petrucci@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

J'appelle votre attention sur le texte cité en référence, relatif aux conditions et modalités de nomination aux emplois de Directeurs – Adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté de collège qui indique, notamment, les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude à ces emplois.

**I - CONDITIONS D'INSCRIPTION** : confer articles 4 et 21 du décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Peuvent postuler à une inscription sur la liste d'aptitude pouvant conduire à une délégation dans les fonctions de Directeur – Adjoint chargé de S.E.G.P.A de collège, **les membres du corps enseignant**, qu'ils occupent déjà ou non un emploi de direction :

- titulaires à la date à laquelle ils déposent leur dossier, **du diplôme de Directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée**, institué par l'arrêté du 24 juin 1963 modifié ;

- âgés de 30 ans au moins et justifiant de cinq années de services accomplis en qualité de **titulaire** dans un corps d'enseignement, d'éducation ou d'inspection au 1<sup>er</sup> septembre 2021 (copie de l'arrêté de titularisation à joindre au dossier).

Peuvent également être pris en compte, dans la limite de deux ans, les services accomplis en qualité de stagiaire, de maître auxiliaire, d'instituteur suppléant ou remplaçant.

**II - DEPOT ET TRANSMISSION DES CANDIDATURES :**

Le dossier de candidature établi par l'intéressé sous couvert de son chef d'établissement d'affectation devra comporter l'avis de l' IEN-ASH et parvenir le **vendredi 13 Mai 2022** à la Direction Académique des services départementaux de l'éducation nationale :

- Département des Alpes de Haute Provence :  
Gestion des ressources humaines à l'attention de Madame RICHELME Sandra,
- Département des Hautes Alpes :  
Gestion des personnels à l'attention de Madame MAURILLAC Valérie,
- Département des Bouches du Rhône :  
Division des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré-bureau des actes collectifs (mouvement 13) à l'attention de Madame GUERRINI Laury,

- Département de Vaucluse :  
Pôle du 1<sup>er</sup> degré-bureau gestion collective et formation à l'attention de Mesdames CANAVESE Sabine et HOMBLE Brigitte.

Ce dossier devra être accompagné :

- d'une **copie du diplôme de directeur d'établissement spécialisé**
- ainsi que **d'une fiche de synthèse éditée par vos services gestionnaires**.

Vous voudrez bien assurer la plus large diffusion des dispositions de la présente circulaire et adresser les fiches de candidatures aux personnels qui vous en feront la demande (voir annexe).

Les personnels de votre département, en stage dans le centre de formation de SURESNES, pourront également présenter leur candidature sous couvert du chef d'établissement où ils étaient affectés avant leur départ en stage. Il vous appartient de les en informer.

Je vous rappelle que leur nomination ne pourra être effective que sous réserve de l'obtention du diplôme précité et l'existence de poste vacant.

Toutes les notices de candidature devront me parvenir **pour le jeudi 2 Juin 2022** délai de rigueur, **accompagnées d'un tableau récapitulatif, établi par ordre préférentiel.**

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Division de l'encadrement et des  
personnels administratifs et techniques  
(DIEPAT)**

RENTREE SCOLAIRE 2022

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT  
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET ROFESSIONNEL ADAPTE**

<b>NOM</b> (en capitales) M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	GRADE ACTUEL (corps d'origine) :
<b>PRENOMS</b> : -----	CORPS D'ORIGINE :
<b>DATE DE NAISSANCE</b> : -----	ECHELON : -----
	à compter du : -----
<b>ETABLISSEMENT D'EXERCICE</b> :----- :----- :-----	<b>EMPLOIS OU FONCTIONS</b>
<b>ADRESSE PERSONNELLE</b> : ----- -----	Actuelles :----- Depuis le:-----
N° de téléphone portable: -----	a) <u>Vous êtes titulaire du D.D.E.E.A.S depuis le .....</u>
Adresse mel :-----	a1) vous avez été stagiaire à SURESNES <b>O/N</b> a2) vous avez exercé en qualité de faisant fonction de directeur adjoint chargé de SEGPA (à temps plein) pendant 1 an au moins avec un stage en entreprise de 6 semaines du.....au..... <b>O/N</b> .
	b) <u>Vous préparez actuellement le D.D.E.E.A.S</u>
	b1) vous êtes stagiaire à SURESNES <b>O/N</b> b2) vous avez exercé ou vous exercez en qualité de faisant fonction de directeur adjoint chargé de SEGPA (à temps plein) pendant 1 an au moins avec un stage en entreprise de 6 semaines du.....au..... <b>O/N</b>

DECOMPTE DES SERVICES			V O E U X	
Qualité	Ets d'Exercice	Durée.....	1.....	
<b>A - Accomplis hors de l'enseignement spécialisé</b>			2.....	
			3.....	
TOTAL :			4.....	
			5.....	
<b>B - Accomplis dans l'enseignement spécialisé</b>			6.....	
TOTAL :			TOUTE NOMINATION NE POURRA ETRE EFFECTIVE QUE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DU D.D.E.E.A.S ET DE POSTE VACANT.	
TOTAL GENERAL AU 1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021:.....				
(1) Préciser l'option des diplômes			<b>EN CAS D'INSCRIPTION, JE M'ENGAGE A ACCEPTER LE POSTE QUI ME SERA ATTRIBUE</b>	
			DATE :	
			SIGNATURE	

**AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ACTUELLE concernant M ou Mme :**

APPRECIATION GENERALE DES APTITUDES AUX FONCTIONS SOLLICITEES :

EXCELLENT

SATISFAISANT

INSUFFISANT

CONCLUSION :

Date :

Signature :

**AVIS DE L' IEN ASH**

Avis sur la candidature de M(me) :

Fonctions actuelles :

Elément administratif de la note (1) :

Elément pédagogique de la note (1) :

	EXCELLENT	SATISFAISANT	INSUFFISANT
<p><b><u>Aptitude révélée dans l'enseignement spécialisé</u></b></p> <p><b><u>Sens de l'éducation</u></b></p> <p>(influence éducative en classe - intérêt porté aux problèmes éducatifs - participation aux activités éducatives - ouverture aux méthodes nouvelles, etc...)</p> <p><b><u>Aptitude à l'organisation</u></b></p> <p>(méthode dans le travail personnel - organisation du travail en classe ou des activités extra-scolaires, etc...)</p> <p><b><u>Aptitude aux relations et à la communication</u></b></p> <p>(disponibilité, esprit de coopération et sens de l'équipe, aisance dans les relations avec les autres, qualités d'animateur vues au travers des relations avec les autorités hiérarchiques, les collègues, les élèves, les parents, expression orale ).</p> <p><b><u>Aptitude à l'autorité</u></b></p> <p>(ascendant sur les élèves, maîtrise de soi, force de caractère, goût et sens de la décision, goût des responsabilités).</p>			

(1) pour les personnels dont la note comprend ces deux éléments

**AVIS DE L'IEN ASH SUR LA CANDIDATURE DE M(me) :**

**APPRECIATION GENERALE DES APTITUDES AUX FONCTIONS SOLLICITEES :**

EXCELLENT

SATISFAISANT

INSUFFISANT

**CONCLUSION :**

L'IEN-ASH compétent :

Date :

Signature :

---

**AVIS DE L'IA-DASEN :**

Date :

Signature :

---

**AVIS DU RECTEUR :**

Date :

Signature :